



Rapport annuel 2023

Apporter sa pierre à l'édifice pour l'avenir

Chères paysannes, chers paysans,

Vous tenez entre vos mains le Rapport annuel 2023 et donc les faits du passé. Toutefois, de nombreux thèmes restent d'actualité et continueront à nous préoccuper. Souvent, les bilans annuels sont mitigés. Celui de 2023 ne fait exception. Il est réjouissant de constater que l'image de l'agriculture suisse est très bonne, selon un sondage de l'Office fédéral de l'agriculture: 91% de la population la considèrent comme digne de confiance. Les mots-clés «proche des consommateurs», «respectueuse de l'environnement» et «entrepreneuriale» ont été largement plébiscités. Ces résultats contredisent l'image souvent donnée par les médias. Dans ces derniers, le travail de l'Union suisse des paysans en tant qu'organisation de défense d'intérêts est souvent critiqué. Mais manifestement, la population n'a aucun mal à voir au travers de la critique et ne juge donc pas les prestations des familles paysannes pour autant. Si l'USP fait souvent polémique, c'est avant tout en raison du succès de son travail politique, ce qui est finalement une bonne nouvelle.

« L'agriculture suisse jouit d'une grande confiance de la part de la population. »

En 2023, nous avons bel et bien rencontré de nombreux succès. Le plus réjouissant est que nous avons pu éviter en décembre les plans d'économies du Conseil fédéral concernant le crédit agricole 2024. Les exploitations en font plus, année après année, sans qu'aucune compensation supplémentaire ne soit prévue. Ne plus vouloir payer dans la même mesure les prestations commandées s'approche de la resquille. Or, c'est entre autres grâce aux arguments convaincants de la faïtière agricole que le Parlement a épargné l'agriculture.



Nous nous sommes par ailleurs associés pour la première fois à l'Union suisse des arts et métiers, à l'Union patronale suisse et à économie-suisse en vue des élections fédérales d'octobre. L'objectif de la campagne «Perspective Suisse», lancée un an plus tôt, était d'aider le plus grand nombre possible de candidates et candidats favorables à l'économie et à l'agriculture à être élus. Nous pouvons être satisfaits du résultat. Nous avons même réussi à augmenter la représentation paysanne. Seule la répartition entre les différents partis pourrait être encore meilleure. Car nous avons besoin d'alliées et d'alliés dans le plus grand nombre possible de groupes parlementaires pour réussir à convaincre.

« La représentation paysanne au Parlement s'est étendue. »

Une autre bonne nouvelle est que le contre-projet à l'initiative biodiversité a été définitivement rejeté à la fin de l'année. Bien sûr, il aurait été tentant d'éviter une votation en proposant une alternative judicieuse. Mais sur la base du contre-projet présenté et des déclarations du comité d'initiative, il n'y aurait eu qu'une issue imaginable: pour que l'initiative soit retirée, une contre-proposition avec des conséquences radicales pour la production agricole aurait été nécessaire. Car une chose est claire: l'objectif du comité d'initiative n'est pas seulement d'augmenter massivement les surfaces dédiées

à la biodiversité, mais aussi de les délimiter de manière fixe dans le plan directeur. Pro Natura, l'une des organisations à l'origine de l'initiative, a annoncé à la fin de l'année que seuls 8 des 30% de la surface du pays exigés servaient effectivement à la protection de la biodiversité. De son point de vue, il manque donc 22%, ce qui correspond aux cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Soleure réunis. Les énormes répercussions sur la production sont donc évidentes. De nombreuses personnes oublient que la production et le respect de la biodiversité sont compatibles.

« La pression économique et le manque de considération conduisent à la frustration. »

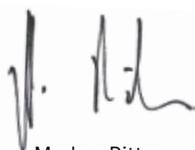
Pour finir, j'aimerais évoquer un point qui assombrit fortement mon bilan annuel: la baisse des revenus agricoles. Il n'a pas été possible de répercuter intégralement la hausse des coûts de production et les nouvelles obligations entraînent des coûts supplémentaires ainsi qu'une baisse des revenus. Les prestations supplémentaires exigées et fournies dans le domaine de l'environnement et du bien-être animal sont de moins en moins rémunérées. Le commerce de détail répercute tous les risques sur les exploitations agricoles. Si le renchérissement général freine la vente de la viande de porc demandée, produite dans un respect particulier des animaux, les familles paysannes n'arrivent tout simplement plus à écouler leur production. Si la récolte de pommes de terre est mauvaise en raison d'un manque de produits phytosanitaires, les importations sont soudainement augmentées. La transformation et le commerce de détail, tout comme la Confédération, ne peuvent pas exiger toujours plus des exploitations agricoles suisses sans payer le supplément de prix correspondant et

sans participer au risque entrepreneurial. Les exploitations agricoles ont besoin de véritables partenaires sur lesquels compter.

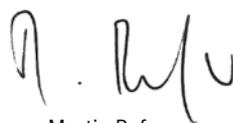
« Tout le monde a besoin, plusieurs fois par jour, de nourriture produite de manière durable. »

En 2023, nous avons mené une enquête auprès de la base en vue de la politique agricole 2030. L'objectif était de rassembler les attentes des cheffes et chefs d'exploitation et de voir dans quelle direction leur production s'oriente. La participation a été nombreuse. Il était important pour eux de faire part de leurs sensibilités et de leurs préoccupations. Les protestations paysannes au début de l'année 2024 dans des pays de l'UE se sont propagées à la Suisse. Chez nous aussi, la pression augmente et la frustration est au rendez-vous. Celle-ci est due en premier lieu à la mauvaise situation économique ainsi qu'aux nombreuses critiques et au manque de reconnaissance.

Chères paysannes, chers paysans, en 2024, le monde sera loin d'être parfait. Mais si nous serrons les coudes et nous engageons ensemble, nous pouvons en tout cas le rendre un petit peu meilleur. Nous pouvons par exemple convaincre la population de voter NON à l'initiative extrême sur la biodiversité. Car ce dont nous avons toutes et tous besoin au quotidien, c'est d'une nourriture produite de manière durable. L'agriculture suisse peut y arriver!



Markus Ritter
Président



Martin Rufer
Directeur

Sommaire

Éditorial	2
Nos activités en 2023	4
L'année agricole	9
En interne	10
Organigramme	11
Les travaux dans les organes	12
Le Comité	13
Les travaux en cours	14

Crédits photos

Union suisse des paysans, Migros,
OrTra AgriAliForm, Shutterstock

Notre travail en bref

*Voici une sélection des thèmes qui nous ont occupés en 2023.
Rendez-vous sur notre site web pour un aperçu détaillé des objectifs et
des mesures définis dans le Programme d'activités.*

Conférence de presse de début d'année

Nous avons commencé l'année par notre traditionnelle conférence de presse de début d'année. Celle-ci était consacrée aux constructions en dehors de la zone à bâtir. Sur l'exploitation de la communauté père-fils de Fritz et Michael Balsiger à Gerzensee, nous avons montré, dans une nouvelle étable de vaches laitières, que l'agriculture est tributaire de la construction de bâtiments modernes. L'initiative paysage aurait rendu ces constructions impossibles. La conférence de presse a attiré du monde et fait l'objet d'une large couverture médiatique. À cette occasion, nous avons lancé le nouveau ZOOM numérique « Aménagement du territoire ». Il discute les questions d'aménagement du territoire dans le contexte de la production tributaire du sol, de la production indépendante du sol, du stockage et de la vente d'aliments, des habitations agricoles, des activités proches de l'agriculture ainsi que des installations solaires et de biogaz.



De meilleurs prix à la production

En 2022, il n'a pas été possible de répercuter entièrement la hausse des coûts des intrants. L'agriculture n'a pas profité de la hausse des prix à la consommation dans la même mesure que les échelons en aval de la chaîne de création de valeur. En 2023 s'est ajoutée la mise en œuvre des mesures prises dans le cadre de l'initiative parlementaire Trajectoires de réduction, qui ont entraîné un surcroît de travail et une baisse des rendements. La Chambre suisse d'agriculture a donc exigé des acheteurs une augmentation des prix à la production d'environ 10%.

Paiements directs

Le Conseil fédéral avait annoncé un programme d'économies rigoureux pour 2024, prévoyant notamment des coupes dans le crédit agricole. L'USP a fait tout son possible pour éviter les coupes budgétaires. En été déjà, elle a organisé une conférence de presse à Berne avec les familles paysannes et les jeunes agriculteurs, au cours de laquelle elle a mis l'accent sur l'écart qui se creuse entre les prestations fournies et les indemnités versées pour celles-ci. Lors de l'AD, les délégués et déléguées ont brandi un carton rouge au gouvernement et ont adopté une résolution. Finalement, peu avant la fin de l'année, des débats animés au Parlement ont permis d'éviter la réduction du crédit agricole et plus particulièrement des paiements directs.



Élections fédérales

Toute l'année a été placée sous le signe des élections fédérales. L'année précédente déjà, l'USP avait entamé à cet effet une collaboration stratégique avec economiesuisse, l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers, ainsi qu'une campagne commune intitulée « Perspective Suisse ». Parmi les mesures prises, on peut citer un grand événement médiatique sur la place Fédérale au début de l'année, diverses vagues d'affiches, un travail intensif sur les réseaux sociaux, des annonces ciblées ainsi que des distributions de drapeaux et de bâches. Le résultat des élections a été très réjouissant du point de vue de l'agriculture : non seulement les parlementaires paysans démissionnaires ont pu être remplacés, mais plusieurs autres ont réussi à se faire élire. Comme des dossiers importants seront traités lors de la prochaine législature, la nouvelle composition du Parlement était d'une grande importance pour l'agriculture.



Initiative biodiversité

Le contre-projet à l'initiative biodiversité a fait l'objet de nombreuses discussions au Parlement. L'USP s'est engagée à ce que les Chambres le rejettent et que seule l'initiative soit soumise au vote, notamment parce que la proposition élaborée par le Conseil national serait allée beaucoup plus loin que l'initiative elle-même. Lors la dernière session de l'année, le contre-projet a été définitivement abandonné. Dès l'automne, l'USP a commencé à mettre en place une alliance des branches concernées pour un NON à l'initiative biodiversité et à préparer les éléments de la campagne. Pour ce faire, elle a invité trois agences à une spéculative et a effectué un prétest auprès de la population avec les trois meilleures propositions.

Aménagement du territoire

Après une longue bataille sur la construction en dehors de la zone à bâtir, le Parlement a réussi à faire passer la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Le projet est un contre-projet indirect à l'initiative paysage, qui a été retirée par la suite. Les points de discordance étaient la stabilisation du nombre de bâtiments hors zone à bâtir ainsi que l'approche de planification qui permet des constructions non conformes à la zone. L'USP a obtenu des allègements importants en ce qui concerne le développement interne et les installations de biogaz. De plus, l'agriculture obtient la priorité dans la zone agricole. L'USP accompagne maintenant l'élaboration de l'ordonnance afin que la loi puisse entrer en vigueur début 2025.



Politique agricole et enquête

Le mini-paquet de la PA22+ adopté par le Parlement concernait la mise en œuvre de mesures incontestées de la politique agricole suspendue pour le début de l'année 2025, ce après que les éléments environnementaux ont été intégrés deux ans auparavant déjà dans l'initiative parlementaire Trajectoires de réduction des produits phytosanitaires et des pertes d'éléments fertilisants. Par ailleurs, des modifications ont à nouveau été apportées aux ordonnances agricoles, sur lesquelles l'USP s'est prononcée avec ses organisations membres dans le cadre d'une consultation. Afin d'être prête pour les discussions sur la politique agricole 2030 avec le Parlement et l'administration, l'USP a commencé à actualiser sa stratégie de politique agricole. Vers la fin de l'année, elle a donc mené une enquête auprès des cheffes et chefs d'exploitations agricoles sur leurs attentes vis-à-vis de la future politique agricole. Avec plus de 5500 réponses, les attentes dans ce contexte ont été largement dépassées.

Sécurité alimentaire

À l'occasion du Food Overshoot Day le 7 juillet, l'USP et IP-Suisse ont invité les médias à la ferme de Beatrice Rufer et de sa famille à Deisswil bei Münchenbuchsee. Ce jour-là, statistiquement parlant, la quantité de nourriture consommée en Suisse dépassait celle issue de la production indigène. L'objectif de cette rencontre était d'aborder le thème de la sécurité alimentaire à la lumière de la situation mondiale. Dans ce contexte, nous avons lancé le nouveau ZOOM numérique « Sécurité alimentaire: que mangent les presque neuf millions d'habitants de Suisse? », un exposé complet de la situation alimentaire actuelle et des perspectives, tant au niveau mondial qu'en Suisse.



Rapport de situation sur la protection des végétaux

L'interdiction d'un nombre de plus en plus élevé de produits phytosanitaires et le manque d'alternatives fiables et efficaces sur le marché font que la protection de nombreuses plantes cultivées est menacée. Ce phénomène cause non seulement d'importantes pertes de récoltes, mais aussi, à moyen terme, l'abandon de cultures importantes pour l'alimentation. L'USP a élaboré un rapport de situation et une fiche d'information à ce sujet. Le rapport propose huit mesures concrètes pour améliorer la situation.

Météo

L'année 2023 a été une nouvelle fois exigeante sur le plan météorologique. Des conditions très variables ont marqué la production. De forts orages, de la grêle et de longues périodes de sécheresse dans certaines régions ont eu des effets sur les rendements. La pression exercée par les ravageurs et les maladies était élevée. Si l'on ajoute à cela l'interdiction de nombreux produits phytosanitaires, certaines régions et cultures ont essuyé de lourdes pertes.



Rapport sur le méthane

En août, nous avons publié un rapport élaboré avec des scientifiques sur les émissions de méthane dans l'agriculture suisse. Celui-ci a montré pourquoi les vaches sont accusées à tort de piétiner le climat. Les émissions de méthane dans l'agriculture doivent être réduites d'environ 0,3% par an afin de ne pas causer de réchauffement climatique supplémentaire. Les mesures techniques envisageables en rapport avec les engrais de ferme et leur valorisation systématique dans les installations de biogaz permettent d'atteindre cet objectif sans réduire l'effectif d'animaux.

Politique énergétique

L'agriculture a un grand potentiel de production d'énergie. En raison d'influences géopolitiques, les conditions cadres sont actuellement en évolution. Dans un rapport, l'USP a résumé les changements importants pour l'agriculture. La faitière agricole a également accompagné le processus politique en s'engageant en faveur de conditions cadres permettant aux agriculteurs et agricultrices d'être également des producteurs et productrices d'énergie.

Magazine ZOOM « Un commerce durable pour notre alimentation »

En 2017, le peuple suisse a accepté l'article 104a de la Constitution fédérale et ainsi chargé le Conseil fédéral de renforcer la durabilité dans le commerce agricole transfrontalier. Dans son nouveau magazine ZOOM « Un commerce durable pour notre alimentation », l'USP s'est penchée sur les mesures déjà mises en œuvre au cours des six dernières années et sur les manières d'améliorer encore le bilan environnemental des denrées alimentaires importées.



Déchets sauvages

Dix ans après la première campagne, nous avons renouvelé nos outils afin de sensibiliser à la bonne gestion des déchets. Nous avons mis à disposition de nouveaux panneaux à planter le long des routes ainsi que, pour la première fois, des bâches arborant un message fort et un petit panneau pour les chemins de promenade.

Loi sur la chasse

Le comité référendaire n'ayant pas réussi à récolter les signatures nécessaires contre la loi sur la chasse adoptée par le Parlement, l'USP et la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) ont exigé une mise en œuvre rapide avec de mesures efficaces. Lors de la consultation sur l'ordonnance sur la chasse, les deux organisations ont encore exigé des améliorations. L'ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} décembre et avec elle la possibilité d'abattre les loups et les meutes nuisibles. Par la suite, les organisations environnementales ont torpillé la mise en œuvre effective par des recours, ce que l'USP et la SSEA ont vivement critiqué.





Révision de la formation initiale

La consultation interne auprès des organisations membres de l'OrTra AgriAliForm s'est déroulée comme prévu et a été examinée en juillet 2023. Le modèle de formation des agriculteurs et agricultrices CFC a été confirmé et, sur la base des retours, il a pu être encore nettement optimisé. Au cours du second semestre, tous les plans de formation ainsi que l'ordonnance ont été révisés sur la base des résultats de la consultation. Fin 2023, l'élaboration des documents de mise en œuvre a commencé. À partir de l'année scolaire 2026/27, la formation agricole initiale sera dispensée conformément à la nouvelle ordonnance sur la formation.

Recyclage des films d'ensilage

L'USP a adhéré à l'association ERDE Suisse afin de contribuer à augmenter le taux de recyclage des films d'ensilage et de réduire ainsi la consommation de ressources. Lors de la conférence des directrices et des directeurs des organisations membres en août, ERDE Suisse a présenté son système. Au début de l'affouragement d'hiver, l'USP a lancé une campagne de participation sur ses canaux de communication.

Trois nouveaux modules de foire

« Paysannes & paysans suisses » a sorti pas moins de trois nouveaux modules de foire. L'exposition sur la biodiversité a pu être découverte une première fois à la BEA en mai. Le conteneur « À la ferme » consacré à la vente directe et à l'agritourisme s'est vu employé lors de l'ALA. Et à l'exposition spéciale de l'OLMA « Découverte de l'alimentation. De la ferme à l'assiette », l'USP a présenté plusieurs éléments sur le thème des produits indigènes et de saison. Les trois modules sont désormais en tournée. En 2023, les éléments de l'USP ont été présents dans plus de 70 foires et expositions.

Influenceurs pour « Paysannes & paysans suisses »

En plus de Stefan Büsser, Eli Simic a fait son apparition en 2023 en tant qu'influenceuse sur les réseaux sociaux de « Paysannes & paysans suisses ». Seconda et jeune mère en zone urbaine, l'ex-bachelorette permet de s'adresser à un groupe cible important de la campagne. Et la portée qu'ont les deux influenceurs sur les réseaux sociaux ont de quoi impressionner. En 2023, Stefan Büsser a obtenu avec sa meilleure vidéo une portée payée de près de 750 000 personnes sur Facebook et Instagram, et de 47 000 clics sur YouTube. Eli Simic a atteint 370 000 personnes avec sa vidéo de lancement.



Aperçu de tous les objectifs et de toutes les mesures définies dans le Programme d'activités :



Pour suivre notre actualité, abonnez-vous à notre newsletter ou à notre groupe WhatsApp :



« Nous devons être des entrepreneurs »

La Vaudoise Sabine Bourgeois Bach et son exploitation principalement laitière font face à deux défis de taille. Le premier : des étés de plus en plus secs. Le second : les coûts de production, que la cheffe d'exploitation maintient le plus bas possible avec un minimum de machines.

« Le changement climatique et l'augmentation des épisodes de sécheresse qui en découlent nous mettent à rude épreuve », déclare Sabine Bourgeois Bach au vu de ces dernières années. Agricultrice et agronome, elle gère avec sa famille élargie, un employé ainsi que des apprentis ou des stagiaires une exploitation de 85 ha avec 160 vaches dans un système de pâture intégrale à Carrouge et un alpage également situé dans le canton de Vaud. L'exploitation livre 1,2 million de litres de lait à deux fromageries des environs, qui en font du Gruyère AOP. Le lait rapporte 92 centimes le litre, car sa fabrication répond à plusieurs exigences. Par exemple, l'utilisation d'ensilage et de robots de traite est interdite. En 2023, l'exploitation n'a pu livrer que 90% de son potentiel. L'exportation du gruyère est difficile. « Mieux vaut maintenir le prix qu'épuiser la quantité », affirme Sabine avec conviction. Le lait est de loin sa branche d'exploitation la plus importante sur le plan financier. À côté, elle détient des bovins d'engraissement. Comme elle compte s'agrandir, elle prévoit une nouvelle étable. La production de viande doit aider à réduire le risque de concentration de la production laitière. La famille cultive aussi quelques pommes de terre et du maïs comme fourrage frais.

Étroite collaboration

Dans le plan d'exploitation, les communautés avec différents voisins sont importantes, notamment pour produire une partie des fourrages nécessaires au troupeau. La famille de Sabine en a plusieurs. Ces contacts servent une stratégie claire visant à réduire les coûts de production : posséder soi-même le moins de machines possible. Sabine loue presque toutes les machines ou fait effectuer les travaux directement par l'entrepreneur. Au final, cela revient nettement moins cher qu'un grand parc de machines, pour lesquelles il faut en plus de la place. « L'étroite collaboration avec d'autres exploitations améliore notre qualité de vie et se révèle indispensable sur le plan économique », affirme l'agricultrice avec détermination.

S'adapter pour réussir

Maintenir les coûts à un bas niveau est de toute façon une nécessité depuis le renchérissement de l'électricité, du diesel et des engrais. Dans le cas de Sabine, c'est surtout l'achat inévitable de fourrage en cas de sécheresse estivale qui pèse lourd. En raison du manque accru de précipitations ces derniers temps, l'exploitation participe au projet RISC de Prométerre, qui porte sur des mesures d'adaptation au changement climatique. Désormais, la famille sème du sorgho début juin comme fourrage d'été. Elle envisage de réduire son cheptel laitier pour améliorer sa base fourragère. Il est



également question d'améliorer le climat de l'étable en cas de canicule. « Beaucoup de choses que j'ai apprises pendant ma formation ne sont plus vraies aujourd'hui. Il est indispensable de constamment développer nos techniques de culture au fil des changements », souligne Sabine. La protection des sols est aussi très importante. L'exploitation est devenue une « ferme carbone », c'est-à-dire une exploitation qui stocke du carbone dans le sol grâce à une couverture végétale constante et à une culture sans labour, contribuant ainsi à la protection du climat

Tenir les chiffres

« Dans l'agriculture, nous devons être des entrepreneurs. Une personne qui ne tient pas ses chiffres peut travailler beaucoup sans rien gagner. Nous devons aussi faire preuve de souplesse et sans cesse explorer de nouvelles pistes pour nous adapter à un environnement en constante évolution », explique l'agricultrice engagée. Une chose est sûre : son exploitation ouvre des voies.

Aperçu de l'année agricole (résumé de AGIR) :



L'USP en quelques chiffres

Effectif en personnel

Au 31 décembre 2023, l'USP occupait 126 personnes, dont 49 à temps plein. Parmi elles, huit effectuaient un apprentissage d'employé-e de commerce CFC. Les femmes représentaient 63% de l'effectif. À cela viennent s'ajouter les quelque 250 personnes employées par le groupe Agrisano et l'OCA.

Revue de direction et analyse des risques

Les thèmes prioritaires pour l'agriculture et internes à l'USP, que l'AD avait approuvés en 2022, ont servi de repères pour l'exercice 2023. L'USP a réussi à atteindre la plupart de ses objectifs, comme l'a montré la revue de direction réalisée début 2024. Les objectifs fixés et les résultats atteints par thème prioritaire et par tâche spéciale en 2023 sont également disponibles en ligne. Dans le cadre de son analyse des risques, l'USP s'est intéressée non seulement au contexte général (société, politique, commerce, consommateurs) et à ses effets potentiels sur elle-même, mais aussi au contexte interne (secrétariat, organes, organisations membres et familles paysannes).

Contrôle des comptes 2023

Le contrôle des comptes est assuré par la société BDO AG (Aarau) en qualité d'organe de révision légal ainsi que par l'organe de révision interne, constitué de Bernard Leuenberger (Chambre d'agriculture du Jura bernois), Daniel Blättler (secrétaire des chambres uranaise, nidwaldienne et obwaldienne d'agriculture) et d'Urs Werder (membre du comité des PSL).

Évaluation économique

L'USP finance deux tiers de ses charges par la facturation de services ou des recettes internes. Ce ratio se montre stable depuis des années et a même connu une légère progression. Les contributions à la surface ne soulèvent aucune objection, et les délégués ont entériné la surface agricole utile comme base de calcul en 2019. Depuis 2018, les contributions liées aux produits sont soumises à une nouvelle clé de répartition. Cette clé est recalculée tous les quatre ans et tient compte de la part actuelle de chaque secteur de production dans la production finale. En 2021, la Chambre suisse d'agriculture a donc fixé, sur la base des années 2018 à 2020, les cotisations pour la période 2022-2025. L'encaissement des contributions de l'économie animale, assuré par Identitas SA sur la base d'un mandat, fait toujours ses preuves. Le montant total des contributions liées aux produits est inférieur à l'objectif de 2,27 millions de francs à cause de l'absence du secteur maraîcher. En raison de réaffectations et d'ajustements, la contribution des « autres organisations » a pour sa part été revue à la hausse. Dans le plan financier des années à venir, il est souligné qu'une gestion stricte des coûts, la participation de toutes les filières, le développement de nouvelles sources de revenus ainsi que la remise en question des prestations fournies sont nécessaires pour maintenir l'équilibre financier.

Extrait des comptes annuels

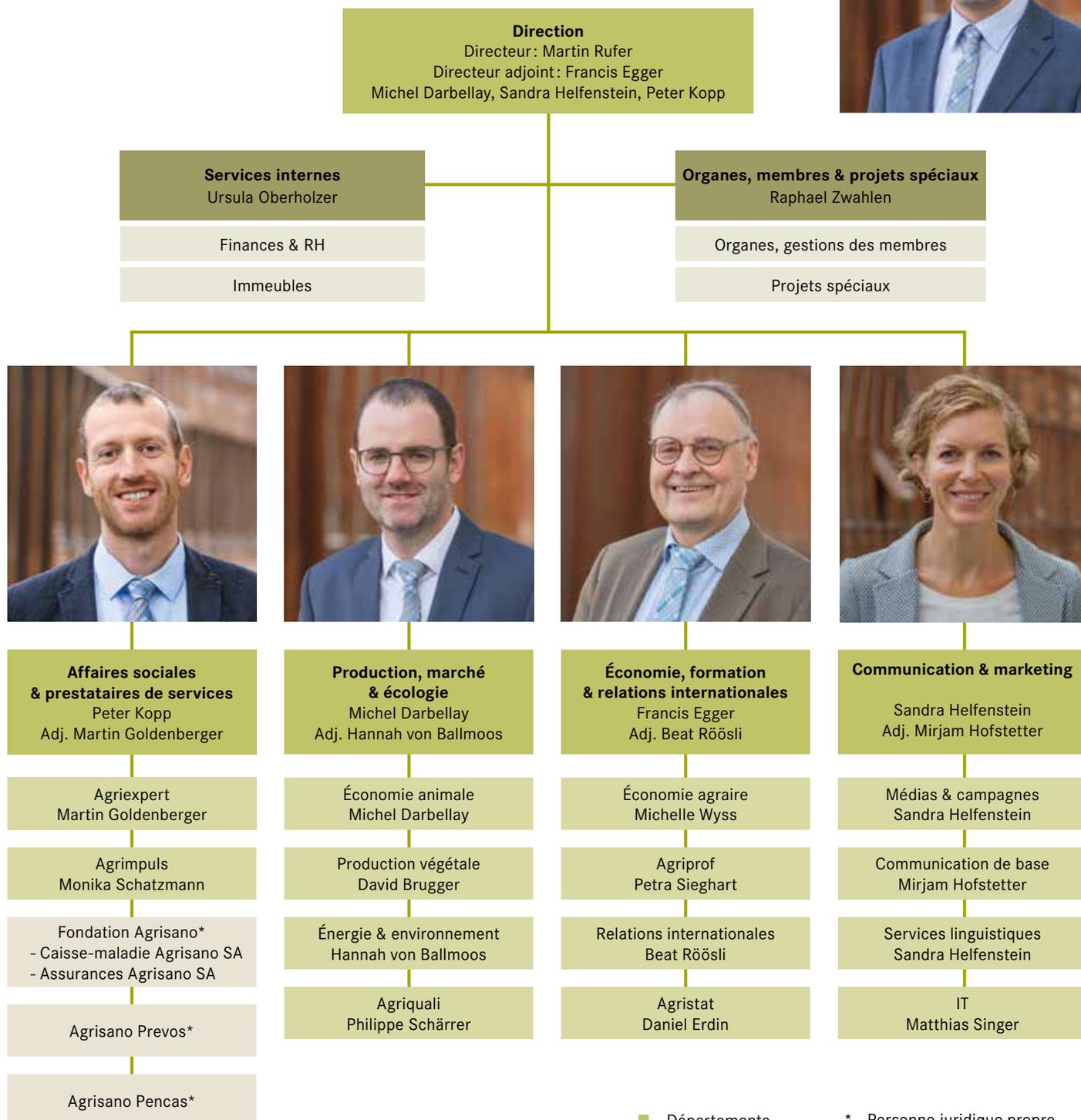
Compte de résultat

	2023	2022
Contributions	5 997 488	5 983 331
Subsides provenant de fonds	180 000	650 000
Produit des services	8 675 108	9 237 139
Revenus immobiliers	437 060	492 560
Autres produits	1 427 431	1 457 799
Produit net des livraisons et des prestations	16 717 087	17 820 829
Charges d'exploitation	-2 663 516	-3 443 980
Résultat brut	14 053 571	14 376 849
Charges en personnel	-11 034 925	-11 096 297
Autres charges d'exploitation	-2 828 759	-2 948 164
Amortissements	-188 334	-254 754
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	1 553	77 634
Résultat financier	1 925	-7 982
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	50 696	-155 780
Impôts directs	-1 610	-2 288
Déficit/bénéfice	52 564	-88 416

Bilan

	31.12.2023	31.12.2022
Actifs		
Actif circulant	5 678 620	5 839 527
Actifs immobilisés	8 968 995	9 136 400
Actif des fonds	16 006 580	15 920 206
Total	30 654 195	30 896 133
Passifs		
Capital étranger à court terme	1 803 937	2 035 118
Capital étranger à long terme	12 719 360	12 869 055
Actif des fonds	16 006 580	15 920 206
Capital de l'association	124 318	71 754
Total	30 654 195	30 896 133

Le secrétariat de l'USP



- Départements
- Divisions
- État-major
- Fondations et SA

* Personne juridique propre, pas soumise directement à la direction opérationnelle

Tous les collaborateurs de l'USP:



« Convaincre avec des exemples concrets »

En 2023, l'USP s'est pleinement investie dans les élections fédérales. Elle s'est entretenue avec Martin Haab, membre du Comité, président de la Chambre zurichoise d'agriculture et conseiller national, pour connaître l'importance de la Berne fédérale et savoir ce qui fait un bon lobbying.

Voilà plus de quatre ans que tu sièges au Conseil national.

Quelle est l'importance pour les familles paysannes des objets dont traite le Parlement ?

Il y a toujours des objets très pertinents pour les familles paysannes. Je pense notamment à la PA22+ ou aux différentes initiatives populaires, comme ces temps-ci celle sur la biodiversité. Il existe aussi des questions de détail dans les activités parlementaires, qui peuvent néanmoins avoir une influence énorme sur nos exploitations, par exemple l'obligation d'utiliser des pendillards. Nous discutons souvent des lois qui ont des répercussions sur le travail quotidien des familles paysannes.

Quel a été, selon toi, le plus grand succès politique en 2023 ?

Sans doute la non-entrée en matière sur le contre-projet à l'initiative biodiversité. Nos chances que l'initiative soit rejetée sont désormais bien meilleures. En outre, nous avons réussi à préserver le budget agricole 2024 des mesures d'économies.

Comment la majorité s'est-elle laissée convaincre de ne pas entrer en matière sur le contre-projet ?

Sûrement par l'argument qu'il aurait lui aussi privé la production alimentaire de vastes surfaces. J'ai d'ailleurs l'impression que l'éclatement de la guerre en Ukraine a ravivé l'importance de la sécurité alimentaire. La ténacité de l'alliance bourgeoise au Conseil des États a également aidé.

En parlant de l'alliance bourgeoise, l'USP a travaillé avec le secteur de l'économie en vue des élections fédérales de 2023.

Était-ce une bonne idée ?

C'était une excellente idée ! Dans le canton de Zurich en particulier, le secteur agricole a obtenu beaucoup de compréhension de la part des autres associations cantonales. C'était la première fois que celles-ci prenaient vraiment conscience du travail des familles paysannes.

Le nouveau Parlement est-il plus favorable à l'agriculture ?

Oui, le Conseil national est devenu plus favorable à l'agriculture, ou plutôt la tâche de produire des aliments dont est chargée l'agriculture a regagné en importance.

L'issue aurait-elle pu être encore meilleure ?

Oui, absolument. Dans le canton de Zurich, mon parti aurait pu faire mieux. Nous n'avons pas réussi à obtenir un siège supplémentaire. Je regrette aussi que Martin Rufer n'ait pas été élu. De manière générale, l'agriculture est très bien représentée à l'UDC, mais nous devrions aussi avoir des parlementaires dans les autres partis, en particulier au PS. Si la vice-présidente de la Chambre argovienne d'agriculture avait obtenu les quelques voix qui lui manquaient, elle aurait été une représentante précieuse.



Cette collaboration avec les associations économiques a aussi valu des critiques à l'USP...

Ça me fait sourire. Les critiques sont venues principalement de ceux qui avaient peur de cette coalition et de son succès. La collaboration au sein du camp rose-vert fonctionne généralement bien, alors que les avis du camp bourgeois sont souvent partagés, ou du moins l'ont souvent été.

Quels dossiers importants nous attendent ces quatre prochaines années ?

Pour moi, l'évolution de la politique agricole vers une politique alimentaire sera décisive. Dans ce cadre, nous devons faire en sorte non pas de persister dans la microgestion, mais de penser de manière plus générale. Par ailleurs, d'autres initiatives sont en cours.

Quels sont pour toi les ingrédients d'un bon lobbying ?

Très clairement, le contact humain et le respect mutuel. Il faut un échange d'égal à égal. Il est en outre important de bien travailler déjà au sein des commissions afin de rallier une majorité à notre cause. Cette condition rend ensuite les choses beaucoup plus faciles en plénière. Et en tant qu'agriculteur qui continue à porter son bleu de travail à l'étable, je jouis d'une assez bonne crédibilité. Je peux convaincre avec des expériences et des exemples concrets.

En savoir plus sur les travaux dans les organes :





1^{er} rang d. g. à d. : Alois Huber (vice-président de l'USP), Fritz Glauser (vice-président de l'USP, président de la Fédération suisse des producteurs de céréales), Anne Challandes (vice-présidente de l'USP et présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales), Markus Ritter (président de l'USP)
2^e rang d. g. à d. : Willy Giroud (président de la Chambre valaisanne d'agriculture), Maja Grunder (présidente de la Chambre thurgovienne d'agriculture), Fritz Waldvogel (représentant AR/Al/GL/SH, président de la Chambre glaronaise d'agriculture), Hugo Abt (Producteurs Suisses de Bétail Bovin)
3^e rang d. g. à d. : Markus Kretz (président de la Chambre lucernoise d'agriculture), Pierre-André Geiser (président du conseil d'administration de fenaco), Andreas Vögtli (représentant SO/BL/BS, président de Chambre soleuroise d'agriculture)
4^e rang d. g. à d. : Jürg Iseli (président de la Chambre bernoise d'agriculture), Martin Haab (président de la Chambre zurichoise d'agriculture), Jürg Bärtschi (représentant de la branche avicole), Thomas Roffler (président de la Chambre grisonne d'agriculture), Jeanette Zürcher-Egloff (vice-présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales)

5^e rang d. g. à d. : Peter Seiler (représentant du Groupement suisse pour les régions de montagne et de la Société suisse d'économie alpestre), Vincent Boillat (représentant JU/NE/GE), Kobi Lütolf (président de l'Union des paysans de Suisse centrale), Ursin Gustin (représentant des jeunes agriculteurs)
6^e rang d. g. à d. : Damien Humbert-Droz (représentant de la production végétale), Claude Bähler (président de Prométerre), Andreas Bernhard (président de Suisseporcs), Boris Beuret (président de la fédération des Producteurs Suisses de Lait)

Absent : Sem Genini, Chambre tessinoise d'agriculture

Les membres de la
Chambre suisse d'agriculture :



Premiers moments forts 2024



Conférence de presse de début d'année

L'USP a organisé sa conférence de presse de début d'année sur l'exploitation de Nadia et Richard Maurer à Frienisberg (BE). L'accent a été mis sur la baisse des revenus en raison de l'augmentation des coûts des intrants et des nouvelles obligations génératrices de frais supplémentaires. Les lacunes croissantes en matière de protection des végétaux et l'augmentation des risques de production qui en découlent ont constitué un deuxième point clé. De même, l'USP a présenté les raisons pour lesquelles elle rejette l'initiative biodiversité. La conférence de presse a attiré seize journalistes, y compris les médias en ligne de la SRF, de la RTS et de la RSI.



ZOOM numérique biodiversité

Au début de l'année, l'USP a sorti son nouveau magazine ZOOM sur la biodiversité. Dans celui-ci, il est montré comment les exploitations agricoles favorisent la biodiversité, où elles se situent par rapport à la réalisation des objectifs et dans quel secteur il est encore possible d'intervenir. Car une chose est claire: réserver toujours plus de surface à la biodiversité ne se traduit pas nécessairement pas plus de résultats mais menace au contraire la production indigène et durable d'aliments. L'USP a en outre informé la population des prestations de l'agriculture en matière de biodiversité au moyen de panneaux indiquant les surfaces destinées à la promotion de la diversité des espèces, ainsi que de contributions et de publicité sur les réseaux sociaux.



Campagne de votation contre l'initiative biodiversité

Au cours des premiers mois de cette année, l'alliance des différents secteurs concernés s'est formée, le site Internet présentant les arguments a été mis en ligne et les inscriptions au comité national pour le NON ont démarré. En parallèle, la préparation de la campagne de votation et la finalisation des sujets, la conception des drapeaux, des autocollants, des flyers et d'autres mesures de mise en œuvre nous ont occupés. L'objectif est que tout soit prêt à temps pour la votation populaire du 22 septembre.



Protestations paysannes et pétition

Au début de l'année, des manifestations d'agriculteurs et d'agricultrices ont eu lieu dans toute l'Europe. Celles-ci ne sont pas passées inaperçues dans l'agriculture suisse, comme l'ont montré les nombreuses actions organisées par la base dans différentes régions de notre pays. Pour souligner que la politique suisse et surtout la vente de détail doivent prendre au sérieux la situation économique et les problèmes des familles paysannes et agir en conséquence, l'USP et AGORA ont lancé la pétition « Revendications de l'agriculture », qui contient cinq demandes concrètes. En l'espace de quelques jours, la pétition a été signée plus de 65 000 fois. À peine deux semaines après son lancement, nous l'avons remise à Migros, Coop, Aldi, Lidl et au Conseil fédéral. L'accent a été mis sur une amélioration des prix à la production de 5 à 10%.

Conclusions de l'enquête sur la politique agricole

L'évaluation de l'enquête menée en novembre 2023, avec 3888 réponses utilisables, a montré que les cheffes et chefs d'exploitation voient quatre grands champs d'action pour la future politique agricole: il faut renforcer à nouveau la production alimentaire et augmenter sa valeur ajoutée, réduire les charges administratives et stabiliser le cadre légal. Les retours des cheffes et chefs d'exploitations ont été repris dans le rapport stratégique que l'USP a rédigé en vue de l'élaboration de la politique agricole 2030.

Rapport stratégique sur la PA 2030

L'année dernière, le Parlement a chargé le Conseil fédéral de présenter d'ici 2027 un message pour la politique agricole à partir de 2030. L'USP s'est aussitôt mise au travail pour actualiser sa stratégie de politique agricole et l'orienter vers cette PA30. Les résultats de l'enquête menée auprès des cheffes et chefs d'exploitation ainsi que les réactions recueillies lors d'une consultation interne auprès des organisations membres ont été intégrés dans le rapport. Ce rapport consolidé sert désormais de base aux futures discussions avec la Confédération et le Parlement.

Train d'ordonnances 2024

Le train d'ordonnances 2024 concrétise la mise en œuvre de la PA22+. Les points centraux sont la révision de la réglementation des 3,5% de SPB, la fusion des contributions à la mise en réseau et à la qualité du paysage, l'introduction d'une nouvelle ordonnance pour la réduction des primes d'assurance récolte et la concrétisation de la couverture sociale obligatoire. L'USP a mené une consultation interne auprès de ses organisations membres.



1000 pour la biodiversité

Mi-février, nous avons lancé le projet « 1000 pour la biodiversité », soutenu financièrement par Coop. L'objectif était de revaloriser d'un point de vue écologique les surfaces de promotion de la biodiversité existantes grâce à 1000 nouveaux éléments (arbres et petites structures). Au bout d'une semaine, le cap des 1000 inscriptions a été franchi. Afin de pouvoir garantir la création de 1000 éléments, d'autres exploitations intéressées ont été placées sur une liste d'attente.

digiFLUX

Dans le cadre de l'lv. pa. 19.475, l'obligation de notifier les livraisons d'éléments fertilisants et de produits phytosanitaires ainsi que les utilisations de ces derniers a été définie. Depuis 2021, l'OFAG travaille à la mise en œuvre pratique. Pour l'USP, les premières propositions de mise en œuvre vont nettement trop loin. L'USP s'engage pour une simplification conséquente, qui aurait pour effet un minimum absolu de charges administratives pour les exploitations agricoles.



Nouvelle campagne visuelle d'Agrisano

Depuis début 2024, Agrisano dispose d'une nouvelle identité visuelle. Les images utilisées jusqu'à présent ont été remplacées par des visuels mettant les clientes et clients d'Agrisano en avant. Le site web d'Agrisano a en outre été entièrement remanié. Sa structure est désormais plus claire et correspond davantage au mode actuel de navigation des internautes. Toutes les annonces, le stand de foire et les articles publicitaires ont également été adaptés en conséquence.

Catalogue pour les foires désormais en ligne

Le catalogue qui présente les nombreux modules de foire de « Paysannes et paysans suisses » a été actualisé et peut désormais être consulté en ligne. Les différents modules sont clairement classés par thème sur le Portail paysans et peuvent être trouvés à l'aide d'une fonction de recherche. Les éléments complémentaires tels que les comptoirs et les éléments muraux ou le food truck y sont également renseignés. Tous les modules sont accompagnés d'informations telles que les dimensions, l'espace ou l'encadrement nécessaire et des photos, ce qui permet d'obtenir rapidement des informations importantes pour les foires.

Vous pouvez suivre notre actualité ici:



Version en ligne et PDF



Contact

Union suisse des paysans
Laurstrasse 10 | 5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11 | info@sbv-usp.ch

www.sbv-usp.ch

Rapport annuel 2023

Publication N° 250,
Supplément spécial « Agri », 10 mai 2024

ISSN 1661-8378